

LES NATIONS UNIES

LA MISSION DE PAIX À CHYPRE—LE MAINTIEN DU CONTINGENT CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement du Canada a-t-il accepté, comme le Secrétaire général des Nations Unies lui a demandé, de maintenir son contingent de la paix à Chypre, étant donné que le Conseil de sécurité a prolongé de six mois le mandat?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le Conseil de sécurité a renouvelé son engagement à Chypre pour six mois à compter du 26 décembre. J'espère que l'honorable représentant de Winnipeg-Sud-Centre n'y verra pas un nouveau signe de manquement à notre devoir, mais je tiens à dire que le gouvernement du Canada adhère fermement au concept d'une force de maintien de la paix dans le cadre des Nations Unies et a décidé de continuer à faire partie du contingent à Chypre du 26 décembre au 26 juin prochain, période de prolongation du mandat.

LA CORÉE—L'ÉVACUATION DES EFFECTIFS MILITAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, le député d'Okanagan-Revelstoke a demandé hier pour la deuxième fois au premier ministre si le Canada s'était prononcé sur deux résolutions, proposées aux Nations Unies, au sujet de l'évacuation de la zone démilitarisée en Corée par les troupes des Nations Unies. Le premier ministre pourrait-il donner une réponse?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Deux résolutions ont été présentées à l'Assemblée générale des Nations Unies à ce sujet le 16 décembre. Une d'elles était présentée par certains délégués communistes et réclamait l'évacuation de la Corée par les Nations Unies. Cette résolution a été rejetée. L'autre résolution, dont le Canada était un des parrains, voulait que les troupes des Nations Unies restent en Corée jusqu'à ce que le gouvernement de Corée demande leur retrait ou que les circonstances le permettent. Le Canada, bien sûr, a voté en faveur de cette résolution.

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

TRAITÉ ENTRE LE CANADA ET LA CORÉE DU SUD ET CONTINGEMENTS DE TEXTILE EN PROVENANCE DE LA CORÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagoit): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Relativement au traité qui a été signé hier entre le Canada et la Corée du Sud, des quotas ont-ils été établis pour les contingentements de textile entrant au pays en provenance de la Corée?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): L'honorable ministre du Commerce déposera demain le texte du traité et j'invite mon collègue, l'honorable député, à en bien examiner le texte.

L'hon. M. Ricard: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. J'aimerais que l'honorable ministre inscrive la réponse au *Feuilleton*, étant donné que demain nous ne serons pas ici pour en prendre connaissance.

[Traduction]

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

L'INSTITUTION D'UN COMITÉ DES PROPOSITIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics en sa qualité de ministre comptable à la Chambre de l'activité de la Commission de la capitale nationale. Compte tenu de l'intérêt accru dont fait l'objet notre capitale nationale, le ministre songerait-il à établir un comité de la Chambre qui se réunirait annuellement pour étudier les propositions des Canadiens à l'égard de la capitale nationale?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Oui, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Starr: C'est une réponse concise.

M. Knowles: On croirait entendre Paul Martin.

[Français]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA CSN—LE RAPPORT DU COMITÉ MINISTÉRIEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.